



FORMATION

Régime social et fiscal des indemnités de rupture du contrat de travail

PUBLIC

- Dirigeant d'entreprise
- Responsable et membre du service ressources humaines
- Personnel de l'entreprise ayant en charge la gestion du personnel
- Maximum 5 personnes par entreprise

Type de formation

Présentiel

Domaine de formation

Gestion de la paie, social
et règles légales

Pré-requis

Connaissances des bases
du social

Lieu

A convenir avec vous

Durée

1/2 journée

Tarif

750 € HT

OBJECTIFS

- Identifier les divers modes de rupture du contrat de travail ;
- Calculer les indemnités de rupture du contrat de travail ;
- Appréhender le régime social et fiscal.

PROGRAMME

Les modes de rupture du contrat de travail

- La rupture conventionnelle ;
- Les différents types de licenciement ;
- Le départ et la mise à la retraite ;
- La transaction.

Le calcul des indemnités de rupture du contrat de travail

- Les méthodes de calcul légales, conventionnelles, supra-légales ;
- Mise en situation.

Les règles applicables des cotisations sociales et fiscales



FORMATION

Régime social et fiscal
des indemnités de rupture
du contrat de travail

INTERVENANTS

Camille GERIN, Juriste en droit social

Nathalie VERGRACHT, Juriste en droit social - Directrice de mission

PEDAGOGIE

- Formation individualisée tenant compte des besoins spécifiques de chaque entreprise ;
- Projection d'un diaporama, support aux commentaires du formateur avec une alternance entre les apports théoriques, des exercices et des échanges avec l'intervenant et les participants ;
- Remise aux participants du support et de ses annexes après la formation ou avant sur demande ;
- Afin d'évaluer à chaud les acquis, un questionnaire d'auto-évaluation sera réalisé à la fin de la formation.

Ce plan de formation est donné à titre indicatif en termes de durée et de contenu. Il sera adapté en fonction des spécificités de l'entreprise et de la qualité des stagiaires. Cette formation pourra le cas échéant, faire l'objet d'un perfectionnement.